

Communiqué de presse

Réunion du Bureau de l'Association des Maires des Pyrénées-Atlantiques (ADM64) ce lundi 27 juillet 2026

L'ADM64 exprime sa pleine solidarité avec les communes sinistrées de Gironde et des Landes

Réuni ce jour, le Bureau de l'Association des Maires des Pyrénées-Atlantiques (ADM64) a souhaité exprimer son soutien total aux maires, aux élus locaux, aux agents, aux habitants et à l'ensemble des collectivités de Gironde et des Landes durement touchés par les incendies d'une ampleur exceptionnelle qui frappent actuellement ces départements.

Face à cette situation de crise, les membres du Bureau tiennent à assurer les communes sinistrées de leur entière solidarité et de leur disponibilité. Les collectivités locales sont en première ligne pour faire face à l'urgence, protéger les populations et préparer les étapes de la reconstruction. L'ADM64 se tient à leurs côtés.

Le Bureau souhaite également rendre un hommage appuyé à l'ensemble des sapeurs-pompiers, des forces de sécurité, des services de secours, des agents des collectivités, des bénévoles et de tous les acteurs mobilisés sur le terrain. Depuis plusieurs jours, leur engagement sans relâche, leur professionnalisme et leur courage permettent de protéger les personnes et les biens dans des conditions particulièrement difficiles.

L'ADM64 salue également l'élan de solidarité qui s'exprime spontanément dans les Pyrénées-Atlantiques comme partout en France. Afin que cette générosité réponde au mieux aux besoins des populations sinistrées, l'ADM64 s'est rapprochée des autorités compétentes ainsi que des associations départementales de maires de la Gironde et des Landes.

À ce stade, les besoins prioritaires concernent les **dons numéraires**, qui permettent d'apporter une réponse rapide, souple et adaptée aux besoins des communes et des habitants touchés. Les personnes souhaitant effectuer un don sont invitées à se référer au dispositif présenté dans le communiqué commun de l'Association des Maires de France (AMF) et de la Protection Civile du 27 juillet.

Par ailleurs, les personnes désireuses d'apporter une **aide humaine**, qu'il s'agisse de bénévolat ou de propositions d'hébergement, sont invitées à se faire connaître via la plateforme mise en place par Bordeaux Métropole.

En revanche, **aucune collecte de matériel ou de dons en nature n'est organisée à ce stade**, afin de ne pas entraver l'organisation des secours et de l'aide aux populations. Cette consigne pourra évoluer en fonction de l'évolution des événements et des besoins exprimés par les autorités compétentes. À cet effet, et afin d'anticiper une éventuelle évolution des besoins, l'ADM64 procédera au recensement, auprès des collectivités, des équipements d'urgence spécifiques susceptibles d'être mobilisés (lits picots, matériel médical, etc.).

Dans ces circonstances exceptionnelles, l'ADM64 réaffirme que la solidarité entre les territoires constitue une valeur essentielle du bloc communal. Les maires et présidents de communautés des Pyrénées-Atlantiques adressent un message de soutien, de courage et de fraternité à leurs collègues girondins et landais ainsi qu'à l'ensemble des populations éprouvées.